

MISSIE

Race : BERGER AUSTRALIEN
N° Identification : 250268501086598
Sexe : F
Date de naissance : 24/06/2016
RUE : SCC783117

Date de prélèvement : 03/10/2019
Vétérinaire : BEDUNEAU JEAN MARC(17967)
Laboratoire :
Date de résultat : 23/10/2019

Maladies suivies par le club de race

B85 - Anomalie De L'Oeil Du Colley

Résultat : CEA-1.1

Interprétation : Homozygote non muté pour le gène NHEJ1. Le chien est indemne de la maladie Anomalie De L'Oeil Du Colley déterminée par la mutation c.588+462_588+8260del7799bp de ce gène. Il ne développera pas cette forme de la maladie au cours de sa vie. Il ne transmet pas la mutation à sa descendance.

B87 - Cataracte

Résultat : CAT-HSF4-A-1.1

Interprétation : Homozygote non muté pour le gène HSF4. Le chien est indemne de la Cataracte déterminée par la mutation c.11C>G de ce gène. Il ne développera pas cette forme de la maladie au cours de sa vie. Il ne transmet pas la mutation à sa descendance.

Maladies sous surveillance

A14 - Hyperuricosurie

Résultat : HUU-1.1

Interprétation : Homozygote non muté pour le gène SLC2A9. Le chien est indemne de la maladie Hyperuricosurie déterminée par la mutation c.616G>T de ce gène. Il ne développera pas cette forme de la maladie au cours de sa vie. Il ne transmet pas la mutation à sa descendance.

Le présent certificat procède de la transmission informatique (valant signature) d'une analyse effectuée par un laboratoire titulaire d'un certificat ISAG 2006 de rang 1, sélectionné lors d'une consultation libre publiée au JOUE / S151 sous le n°263076-2013-FR. Les communications avec ce laboratoire ont été effectuées sous anonymat préalablement mis en œuvre par les équipes de la SCC afin de garantir la confidentialité des échanges et la traçabilité des échantillons. En cas de prélèvement, la SCC s'assure qu'il soit réalisé par un vétérinaire inscrit auprès de l'Ordre des Vétérinaires.